

## AVIS PUBLIC

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**Avis** est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie, que :

Le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure décrite ci-dessous, lors de la séance ordinaire du 3 novembre 2015 à compter de 19 h à l'hôtel de ville, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie.

#### Emplacement et nature de la demande :

**Lot 2 760 081, boulevard Sainte-Sophie secteur de zone « Cm 8 »  
(7375-42-0064)**

- Pour la marge latérale donnant sur rue (rue Sainte-Marie) du bâtiment accessoire commercial projeté (lave-auto) de 5,3 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une marge latérale minimale donnant sur rue de 12 mètres;
- Pour les quatre (4) accès, dont deux (2) sont situés sur le boulevard Sainte-Sophie ayant respectivement une largeur de 13,2 mètres et de 9,3 mètres ainsi que deux (2) autres sont situés sur la rue Sainte-Marie ayant respectivement une largeur de 14 mètres et 8,8 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une largeur maximale de 7 mètres;

Le tout conformément au Règlement numéro 620 intitulé « Dérogations mineures ».

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

**DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, CE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE QUINZE (2015).**



Matthieu Ledoux, CPA, CGA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

#### DÉROGATIONS MINEURES

##### Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 15 octobre 2015 en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

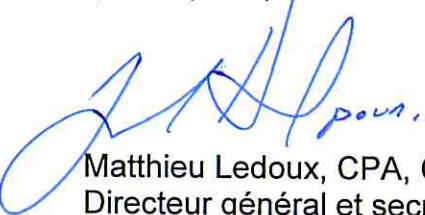
Hôtel de Ville

Site internet de la Municipalité

Pavillon Roland-Guindon

Dépanneur Chez Tom, quartier New-Glasgow

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'octobre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA  
Directeur général et secrétaire-trésorier